

# Fiston revient à la maison : tendances et indicateurs du retour au domicile parental

par Pascale Beaupré, Pierre Turcotte et Anne Milan

**B**oomerang [bumRāg] n. m. 1863; mot angl., d'une langue australienne. Arme de jet des indigènes australiens, formée d'une pièce de bois dur courbée, qui revient à son point de départ si le but est manqué. *Se retourner, revenir comme un boomerang, en boomerang.* — Fig. En parlant d'un acte d'hostilité qui se retourne contre son auteur. *Effet boomerang.* Loc. *Faire boomerang*<sup>1</sup>.

Les Canadiens qui ont des enfants adultes connaissent sans doute les deux significations du mot « boomerang ». Il décrit le comportement des jeunes adultes retournant chez leurs parents après avoir vécu un certain temps hors du domicile parental. Bien qu'un bon nombre de parents ne s'attendent pas à revivre cette « nostalgie du passé », le retour d'un enfant adulte au foyer est devenu un événement assez courant et prévisible dans la vie familiale<sup>2</sup>.

Le départ du domicile parental est souvent un processus continu durant lequel les liens étroits avec le foyer familial se défont lentement plutôt que rapidement. Même si l'enfant vit ailleurs, un certain degré de dépendance persiste, qu'il soit affectif, financier ou fonctionnel, ou les trois<sup>3</sup>. À ce stade de vie, que les chercheurs qualifient de semi-autonome, le domicile parental peut représenter pour les jeunes

adultes une forme de filet de sécurité où ils trouvent un refuge contre les difficultés financières ou affectives<sup>4</sup>. Par conséquent, le départ peut parfois se faire à plusieurs reprises plutôt qu'en une seule fois.

En général, ces retours au foyer ne sont pas marqués d'un mécontentement ou d'un conflit entre les générations<sup>5</sup>. En fait, il se peut que les parents apprécient la compagnie et l'aide de leur enfant adulte à la maison, bien que des études révèlent que les parents ressentent une plus grande satisfaction quand leurs enfants adultes sont plus autonomes, plus matures, et donnent de l'aide aussi bien qu'ils en reçoivent<sup>6</sup>.

Toutefois, un retour au domicile familial interrompt les projets d'avenir de chaque partie. En outre, ni les parents ni les enfants ne savent nécessairement ce que leur réserve leur nouveau rôle. Le retour des enfants au foyer tend à accroître les responsabilités parentales, les mères se retrouvant à faire plus de tâches, comme la préparation des repas ou la lessive<sup>7</sup>. Partager de nouveau la maison peut aussi entraîner des difficultés liées aux conflits interpersonnels ou au manque de soutien social ou pratique<sup>8</sup>.

Le présent article s'appuie sur des données tirées de l'Enquête sociale générale de 2001 pour examiner les tendances liées à la fréquence du

retour des jeunes gens au domicile parental au cours des dernières décennies, les raisons du retour et les facteurs sociodémographiques et économiques qui influent sur ce processus.

## Le retour au domicile parental devient plus courant avec chaque nouvelle génération

Le retour au domicile parental au début de l'âge adulte est devenu un phénomène assez courant plutôt qu'un événement relativement rare comme c'était le cas autrefois. Bien qu'une proportion de jeunes soient toujours revenus chez leurs parents après avoir vécu seuls un certain temps, une analyse par la méthode des tables de survie nous amène à conclure que la tendance à réintégrer le domicile parental au moins une fois a augmenté à chaque génération, en commençant par celle du baby-boom. Par exemple, parmi la première vague de baby-boomers (ceux nés entre 1947 et 1951), la probabilité de revenir au foyer dans les cinq ans après le premier départ était inférieure à 12 % pour les hommes et 10 % pour les femmes. En revanche, pour la dernière vague des membres de la génération X (ceux nés entre 1972 et 1976), la probabilité était de 32 % pour les hommes et de 28 % pour les femmes. Autrement dit, tant pour les hommes que pour les

femmes, la probabilité de revenir au domicile parental a presque triplé. (Tableau A.1)

Plusieurs facteurs contribuent à l'explication de cette tendance à la hausse, dont l'acceptation croissante des unions de fait (puisque celles-ci sont davantage susceptibles de se dissoudre que les mariages), la poursuite d'études supérieures (qui a tendance à laisser les jeunes diplômés très endettés), les difficultés financières, une meilleure acceptation du fait d'avoir à vivre avec ses parents, le désir d'un niveau

de vie qu'il est impossible de s'offrir soi-même, l'évolution des rôles des parents et des enfants dans les familles, ainsi que le besoin du soutien affectif des parents durant la transition stressante vers l'âge adulte et l'indépendance<sup>9</sup>.

### Les facteurs qui accroissent le risque d'un retour au domicile parental sont : la cohorte de naissance...

L'analyse basée sur un modèle à risques proportionnels nous permet d'estimer la probabilité

qu'un jeune adulte ayant certaines caractéristiques revienne vivre chez ses parents. Lorsqu'on compare cette probabilité à celle calculée pour un groupe de référence, on obtient un rapport de risque qui indique si la caractéristique étudiée fait augmenter ou diminuer la probabilité qu'un jeune adulte réintègre le domicile parental.

Cette méthode montre assez clairement que le phénomène du boomerang a commencé chez les femmes de la première vague de baby-boomers, puis s'est intensifié



## Facteurs démographiques et socioéconomiques associés au retour au domicile parental

	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
	Rapports de risque			Rapports de risque	
<b>Cohorte de naissance</b>			<b>Lieu de naissance de la mère</b>		
<i>Guerre / dépression</i>	1,00	1,00	<i>Née au Canada</i>	1,00	1,00
Première vague de baby-boomers	1,20	1,39*	Née à l'extérieur du Canada	0,97	0,83*
Deuxième vague de baby-boomers	1,64*	1,82*	<b>Pratique religieuse à 15 ans</b>		
Génération X	2,07*	2,43*	<i>Chaque semaine</i>	1,00	1,00
Génération Y	2,81*	3,28*	Parfois	1,19*	1,20*
<b>Âge au premier départ du domicile parental</b>			Jamais	1,10	1,10
15 à 17 ans	1,74*	2,08*	<b>Région de résidence à 15 ans</b>		
18 à 20 ans	1,42*	1,78*	<i>Québec</i>	1,00	1,00
21 ans et plus	1,00	1,00	Atlantique	1,41*	1,54*
<b>Principale raison du départ</b>			Ontario	1,49*	1,65*
<i>Pour occuper un emploi</i>	1,00	1,00	Prairies	1,31*	1,58*
Pour acquérir son indépendance	1,03	1,14	Colombie-Britannique	1,48*	1,42*
Pour faire des études	1,32*	1,38*	À l'extérieur du Canada	0,62*	0,84
Pour se marier ou vivre en union libre	0,24*	0,29*	<b>Taille de la ville où habitait le répondant à 15 ans</b>		
Autre	1,04	1,32	Moins de 5 000 habitants	0,74*	0,79
<b>Structure familiale durant l'enfance</b>			5 000 à 24 999 habitants	0,79*	0,92
<i>Famille biparentale intacte</i>	1,00	1,00	25 000 à 99 999 habitants	0,84	1,23
Famille recomposée	0,89	0,74*	100 000 à 999 999 habitants	0,96	1,40*
Famille monoparentale	0,57*	0,77*	Un million d'habitants et plus	1,00	1,00
Autre	0,43*	0,35*	<b>Niveau de scolarité<sup>1</sup></b>		
<b>Situation d'activité de la mère lorsque le répondant avait 15 ans</b>			Sans diplôme d'études secondaires	1,13	1,13
<i>Avait un emploi</i>	1,00	1,00	<i>Diplôme d'études secondaires</i>	1,00	1,00
N'avait pas d'emploi	0,85*	0,80*	Études postsecondaires partielles ou complétées	0,80*	1,09
<b>Situation d'activité du père lorsque le répondant avait 15 ans</b>			<b>Situation d'activité<sup>1</sup></b>		
<i>Avait un emploi</i>	1,00	1,00	<i>N'avait pas d'emploi</i>	1,00	1,00
N'avait pas d'emploi	1,07	0,61	Avait un emploi	0,71*	0,94

1. Ces variables peuvent changer au fur et à mesure que le répondant vieillit. Par exemple, une personne est plus susceptible d'avoir fait des études postsecondaires ou d'avoir un emploi à 22 ans qu'à 15 ans.

\* La différence est statistiquement significative par rapport au groupe de référence indiqué en italique ( $p < 0,05$ ).

Nota : Un rapport de risque supérieur à 1,0 indique que le risque associé à cette caractéristique est plus élevé que celui du groupe de référence (indiqué en italique); un rapport de risque inférieur à 1,0 indique un risque plus faible, lorsqu'on a tenu compte de tous les autres facteurs du modèle.

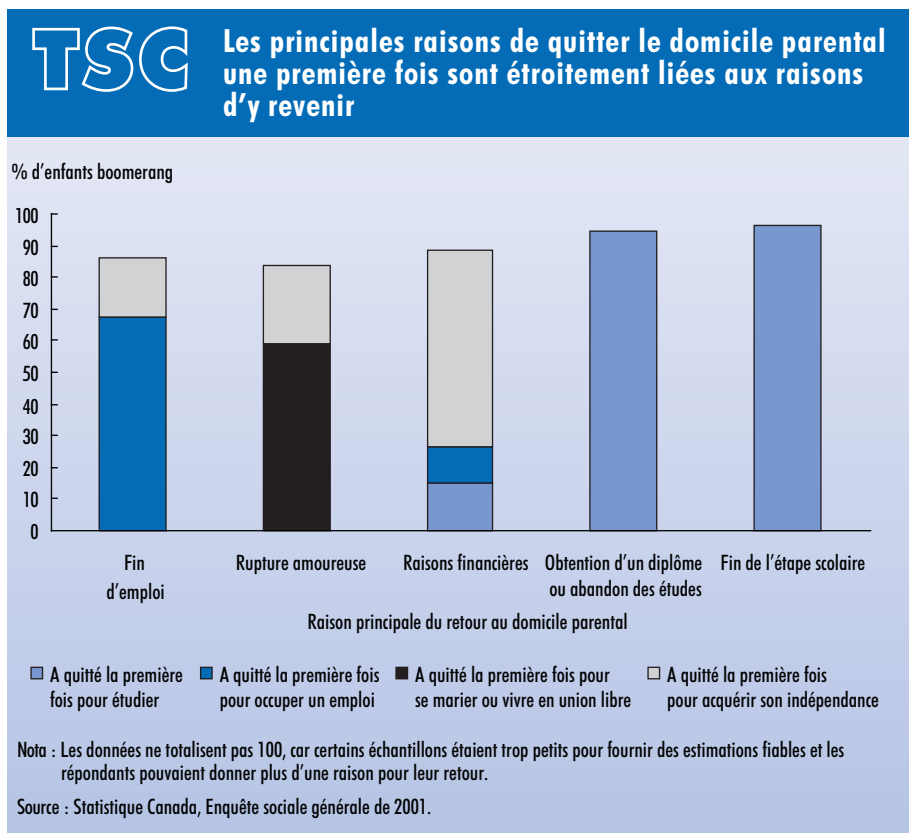
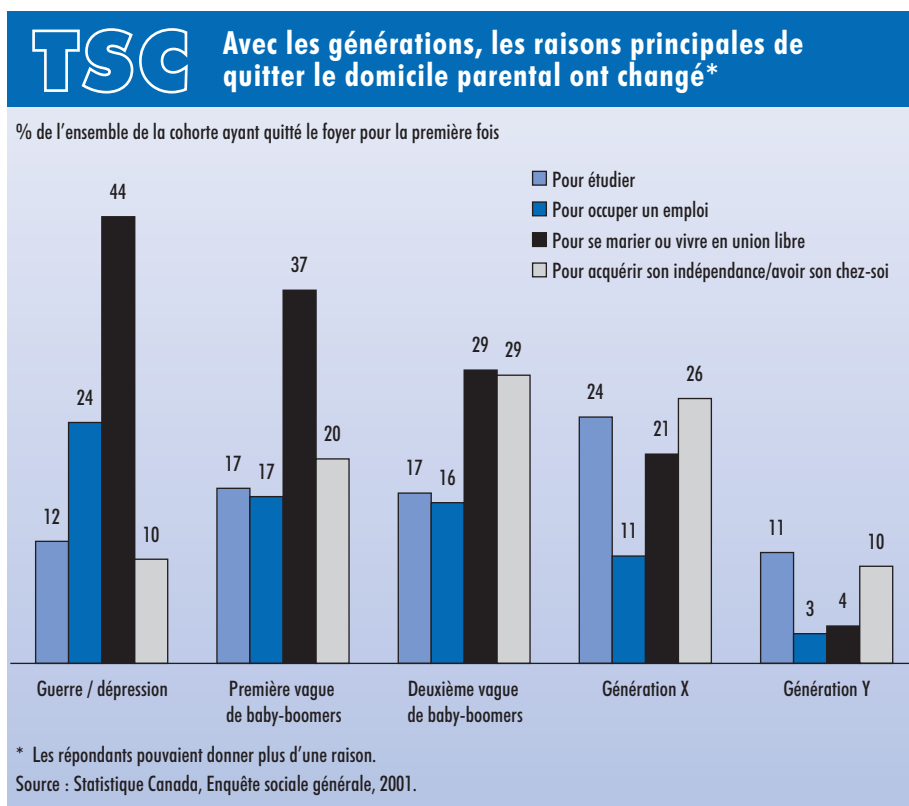
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2001.

chez les hommes ainsi que chez les femmes des cohortes subséquentes. Comparativement aux femmes nées durant la dépression et durant la Deuxième Guerre mondiale, soit de 1932 à 1946, et quand toutes les autres variables du modèle ont été prises en compte, les femmes de la première génération de baby-boomers avaient 39 % plus de chances de retourner au domicile parental. À l'époque où les femmes de la génération X — nées entre 1967 et 1976 — avaient atteint le moment de s'envoler du nid, elles étaient près de deux fois et demie plus susceptibles d'y revenir. Par ailleurs, chez les hommes de la génération X, le risque de revenir chez leurs parents était deux fois plus élevé que chez ceux faisant partie de la cohorte des personnes nées entre 1932 et 1946.

### ... la raison du départ

Le phénomène du boomerang reflète en partie les raisons changeantes qui provoquent le départ du domicile parental chez les générations récentes. Selon l'ESG de 2001, se marier et avoir un emploi étaient les deux principales raisons pour lesquelles les membres de la cohorte de personnes nées durant la dépression ou la guerre avaient quitté le domicile parental la première fois. Quant aux membres de la génération X qui étaient prêts à prendre leur envol, les deux principales raisons étaient pour étudier et pour acquérir leur indépendance. Et, généralement parlant, les jeunes gens qui quittent le domicile de leurs parents afin de poursuivre leurs études, de mener une vie autonome ou pour le travail ont une plus forte probabilité de retourner au domicile parental que ceux qui l'ont quitté pour se marier<sup>10</sup>.

Un bref examen des raisons pour lesquelles les jeunes adultes reviennent chez leurs parents permet de mieux saisir pourquoi leur raison de partir est un indicateur utile de la probabilité qu'ils reviennent. Il y a cinq raisons principales pour lesquelles les enfants boomerang



reviennent (on a permis aux répondants de donner des réponses multiples). La raison la plus courante est liée aux études : soit l'année scolaire était terminée (19 %), soit ils avaient achevé leur programme ou abandonné leurs études (8 %). Un autre 25 % de jeunes adultes sont revenus la première fois en raison de difficultés financières, et 12 % avaient terminé leur emploi. Un peu plus de 1 jeune adulte sur 10 (11 %) est revenu au foyer parce qu'il avait le cœur brisé à la suite d'une rupture et avait besoin de la sympathie de ses parents.

En examinant davantage ces notions, les enfants boomerang qui reviennent le plus fréquemment chez leurs parents pour des raisons liées aux études étaient ceux qui avaient quitté le domicile familial pour fréquenter le collège ou l'université. La majorité de ceux qui sont revenus à cause de difficultés financières étaient ceux qui avaient quitté le domicile familial pour étudier ou pour acquérir leur indépendance. Enfin, ceux qui sont revenus parce que leur emploi était terminé avaient le plus souvent quitté le domicile familial pour occuper un emploi.

Les modèles à risques proportionnels confirment ce lien entre la raison du départ initial et le retour au domicile parental. Les hommes et les femmes qui ont quitté le foyer afin de poursuivre leurs études avaient 32 % et 38 % plus de chances, respectivement, de revenir au foyer que ceux et celles qui avaient déménagé pour occuper un emploi. Par ailleurs, les hommes ayant quitté le domicile parental en vue de former une union étaient environ 76 % moins susceptibles d'y revenir, tandis que la probabilité correspondante était de 71 % pour les femmes, une fois

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les résultats de la présente étude sont fondés sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 sur la famille. Dans le cadre de l'ESG, on a interviewé 24 310 personnes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Une section de l'enquête recueillait des renseignements sur le nombre de fois où les répondants ont quitté le domicile familial ainsi que sur leur âge à chacun de leurs départs. Les renseignements sur les premier et dernier départs permettent d'examiner le processus de l'« envol de la maison », par lequel passent de nombreuses et différentes générations de Canadiens. La présente étude traite des répondants qui avaient entre 15 et 69 ans en 2001<sup>1</sup>.

L'analyse porte sur cinq cohortes, mais surtout sur la première génération de baby-boomers et la Génération X :

- *Génération Y* — personnes nées entre 1977 et 1986 et âgées de 15 à 24 ans au moment de l'enquête.
- *Génération X* — personnes nées entre 1967 et 1976 et âgées de 25 à 34 ans.
- *Deuxième vague de baby-boomers* — personnes nées entre 1957 et 1966 et âgées de 35 à 44 ans.
- *Première vague de baby-boomers* — personnes nées entre 1947 et 1956 et âgées de 45 à 54 ans.
- *Génération de la période de la guerre et de la dépression* — personnes nées entre 1932 et 1946 et âgées de 55 à 69 ans au moment de l'ESG de 2001.

Le processus de retour de la maison est analysé en deux étapes. Premièrement, on utilise des tables de survie pour calculer les probabilités cumulatives qui mettent en évidence les différences entre les cohortes, pour ce qui est des variations de l'intensité et de rythme

de retour des jeunes. Deuxièmement, on utilise l'analyse des transitions afin de cerner les facteurs démographiques et socioéconomiques associés au processus de retour de la maison. Ces facteurs sont présentés comme des rapports de risque.

**Retour :** Le retour d'un enfant adulte après un premier départ du domicile familial.

**Boomerang :** Retour d'un enfant au domicile familial après une période de vie autonome. D'où l'expression : « *enfant boomerang* ».

**Rapports de risque :** Il s'agit d'un rapport de la probabilité estimée qu'un événement ait lieu (p. ex., le retour au domicile parental) par rapport à la probabilité estimée que l'événement ait lieu au sein d'un groupe de référence. Un rapport de risque supérieur à 1,0 indique que la variable augmente le risque de réintégrer le domicile familial, en comparaison au groupe de référence. Un rapport de risque inférieur à 1,0 indique qu'elle le diminue.

Les rapports de risque ont été calculés au moyen d'un modèle à risques proportionnels et comprend les variables explicatives suivantes : la cohorte de naissance; l'environnement familial lorsque le répondant avait 15 ans (composition de la famille, l'activité principale de la mère et du père; le lieu de naissance de la mère, la participation à des offices religieux); les caractéristiques géographiques du lieu de résidence du répondant lorsqu'il avait 15 ans (région, province, taille de la ville); le niveau de scolarité au moment du premier départ du domicile parental; la situation d'activité au moment du premier départ. On a exécuté des modèles distincts pour les hommes et les femmes.

1. Selon l'interprétation et le souvenir de l'âge auquel ils ont quitté ou réintégré le domicile familial pour la première fois.

toutes les autres variables du modèle prises en compte. Ces résultats confirment ceux d'études antérieures dans lesquelles on a également révélé que les enfants adultes dont le départ est lié aux études ou à l'emploi ont une probabilité plus élevée de faire boomerang que ceux des enfants adultes qui partent pour former une union<sup>11</sup>. Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre le fait d'avoir quitté le domicile familial pour occuper un emploi et celui de l'avoir quitté pour acquérir son indépendance, une fois toutes les autres variables du modèle prises en compte.

### ... le départ avant l'âge de 18 ans

La probabilité de revenir chez leurs parents était plus élevée chez les jeunes adultes qui avaient quitté le domicile parental pour la première fois à l'adolescence. Parmi ceux qui ont quitté leur foyer entre 15 et 17 ans, comparativement à ceux qui ont attendu au moins jusqu'à 21 ans pour partir, la probabilité d'un retour était 74 % plus élevée pour les hommes et plus de deux fois plus élevée pour les femmes. Le risque était plus faible chez les jeunes ayant quitté le domicile parental pour la première fois entre 18 et 20 ans. Ce résultat corrobore celui d'une étude antérieure dans laquelle on indiquait que les enfants boomerang ont tendance à quitter le nid à un plus jeune âge. En outre, plus le premier départ a lieu à un jeune âge, plus il est probable que les retours soient multiples<sup>12</sup>.

### ... la participation occasionnelle à des services religieux

La probabilité de revenir au domicile parental était plus élevée chez les jeunes adultes qui avaient parfois assisté à des services religieux à l'âge de 15 ans. Comparativement à ceux qui allaient à l'église, au temple ou à la mosquée chaque semaine, la probabilité de revenir chez leurs parents était 19 % plus

élevée pour les hommes et 20 % plus élevée pour les femmes qui avaient assisté occasionnellement à des services religieux alors qu'ils étaient adolescents.

Les jeunes adultes n'ayant jamais assisté à des services religieux durant leur adolescence n'étaient ni plus ni moins susceptibles de revenir chez leurs parents que ceux qui avaient assisté à de tels services chaque semaine.

### ... et le fait de grandir ailleurs qu'au Québec

Les jeunes adultes qui grandissent au Québec ont tendance à être plus âgés que ceux des autres provinces quand ils quittent le domicile parental<sup>13</sup>. Cependant, une fois partis, ils sont les moins susceptibles d'y revenir. Les jeunes gens de l'Ontario et des provinces de l'Ouest sont ceux qui affichent la plus forte propension à revenir au domicile parental. Les hommes ayant passé leur adolescence en Ontario (49 %) ou en Colombie-Britannique (48 %) étaient plus susceptibles de retourner chez leurs parents que ceux l'ayant passée au Québec. Par ailleurs, les femmes élevées en Ontario (65 %) et dans les Prairies (58 %) couraient un risque beaucoup plus grand de revenir au domicile parental que les jeunes Québécoises, une fois toutes les autres variables du modèle prises en compte.

Les raisons pour lesquelles les tendances liées au retour au domicile familial des jeunes Québécois et d'autres jeunes adultes canadiens sont si différentes ne sont pas claires. Selon certaines études antérieures, la socialisation des anglophones pourrait peut-être contribuer à leur faire accepter que le départ du foyer parental est un processus qui peut également inclure un retour. Par contre, cette même étude suggère aussi que, selon les normes sociales des francophones, on s'attend à une plus grande autonomie et indépendance à la suite du premier départ du domicile familial. Il se pourrait qu'au Québec, les jeunes adultes

retardent le départ du foyer jusqu'à ce qu'ils soient certains qu'il ne sera pas nécessaire d'y revenir<sup>14</sup>.

### Les facteurs qui découragent le retour chez les parents sont : le fait d'avoir grandi dans une petite ville ou un pays étranger...

Il n'est pas étonnant de constater que le fait d'avoir été élevé dans une petite ville de moins de 5 000 habitants réduit la probabilité qu'un jeune adulte revienne vivre chez ses parents : le risque était 26 % plus faible chez ces hommes que chez ceux élevés dans une ville de plus de un million d'habitants. Ces jeunes estimaient fort probablement que leurs perspectives d'études et d'emploi étaient meilleures dans une plus grande ville.

Le fait d'avoir grandi dans un autre pays réduit aussi la probabilité que les hommes reviennent au domicile parental; le risque de retour était 38 % plus faible que celui observé pour les jeunes hommes élevés au Québec. On n'observe aucune incidence chez les femmes qui ont passé une partie de leur enfance à l'étranger, quand toutes les autres variables du modèle ont été prises en compte.

Cependant, si la mère était née ailleurs qu'au Canada, le risque qu'une femme revienne vivre chez ses parents était 17 % plus faible que pour les femmes nées de mère canadienne. Chez les hommes, le pays de naissance de la mère n'avait aucune incidence sur la probabilité de revenir au domicile parental après le premier départ.

### ... d'être élevé dans une famille non traditionnelle

Une structure familiale non traditionnelle décourage le retour au domicile parental, peut-être à cause du manque de ressources dans de nombreuses familles monoparentales ou en raison des tensions qui existent dans une famille recomposée. Les deux situations ont une incidence sur la probabilité qu'une jeune femme retourne au domicile parental. En

effet, chez celles ayant grandi dans une famille monoparentale ou une famille recomposée, les chances d'un retour étaient 23 % et 26 % plus faibles, respectivement, que chez celles ayant grandi auprès de leurs deux parents biologiques. Chez les hommes, le risque de retourner au domicile parental était 43 % plus faible pour ceux qui ont été élevés par un parent seul que pour ceux ayant grandi dans un ménage biparental intact. Par contre, le fait d'avoir grandi dans une famille recomposée n'avait aucun effet significatif.

### ... d'avoir un plus haut niveau de scolarité et un emploi

Les hommes qui ont un plus haut niveau de scolarité sont moins susceptibles de revenir vivre chez leurs parents, quand toutes les autres variables du modèle ont été prises en compte. Comparativement aux hommes ayant quitté le domicile parental après avoir obtenu un diplôme d'études secondaires, ceux qui avaient poursuivi des études post-secondaires ou les avaient terminées étaient 20 % moins susceptibles de revenir. Comme il fallait s'y attendre, les hommes qui occupaient un emploi au moment où ils ont quitté le nid familial pour la première fois étaient également moins susceptibles d'y revenir (le risque était 29 % plus faible) que ceux qui ne travaillaient pas au moment de leur premier départ. Les jeunes hommes disposant de ces ressources — c'est-à-dire un diplôme d'études postsecondaires et un emploi — sont davantage susceptibles de pouvoir subvenir à leurs besoins et, par conséquent, dépendent moins du filet de sécurité que représente le domicile parental.

En revanche, ni la situation d'activité ni le niveau de scolarité au moment du départ de la maison n'ont un effet significatif sur la probabilité que les jeunes femmes reviennent vivre chez leurs parents.


Le fait que le père d'un jeune adulte ait occupé un emploi ou non durant l'enfance de ce dernier n'a

pas d'effet significatif sur le risque de retourner au domicile parental. Par contre, tant chez les hommes que chez les femmes, la probabilité d'un retour au foyer était plus faible si la mère n'était pas sur le marché du travail (15 % et 20 % plus faible, respectivement), peut-être parce que ces jeunes adultes étaient conscients que moins de ressources étaient disponibles pour les aider. En effet, selon une étude antérieure, les taux de retour au domicile parental sont plus élevés dans les familles mieux nanties, et le fait de revenir chez les parents pourrait procurer un filet de sécurité social non officiel dont bénéficient ceux qui sont déjà privilégiés<sup>15</sup>.

### Résumé

La présente étude a permis de dégager cinq facteurs sociodémographiques qui influent de façon significative sur la probabilité qu'un jeune adulte soit un enfant boomerang. Ces facteurs sont : la génération à laquelle appartient le jeune adulte, la raison d'avoir quitté le domicile parental, le fait de quitter le domicile parental pour la première fois à l'adolescence, la participation occasionnelle à des services religieux durant l'adolescence et le fait d'avoir grandi dans une autre province que Québec.

Les facteurs qui réduisent le risque qu'un enfant revienne vivre chez ses parents à l'âge adulte sont : le fait d'avoir été élevé dans une famille monoparentale ou recomposée, d'avoir eu à l'adolescence une mère qui ne travaillait pas hors du foyer et, chez les hommes, d'avoir fait des études postsecondaires partielles ou complétées, d'avoir un emploi et d'avoir grandi dans une très petite ville.

  
**Pascale Beaupré** est analyste principale à la Division de la statistique sociale et autochtone et **Anne Milan** est analyste à la Division de la démographie, Statistique Canada;

**Pierre Turcotte** est directeur adjoint par intérim, Direction de l'analyse stratégique, des partenariats et de la diffusion, Ressources humaines et développement social Canada.

1. *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert – VUEF, 2002.
2. B.A. Mitchell, *The Boomerang Age: Transitions to Adulthood in Families*. New Brunswick, N.J.: Transaction Publishers, 2006.
3. Mitchell, 2006.
4. F. Goldscheider, C. Goldscheider, P. St. Clair et J. Hodges. « Changes in returning home in the United States, 1925-1985 », *Social Forces*, 1999, vol. 78, n° 2, p. 695 à 728.
5. B.A. Mitchell, « Too close for comfort? Parental assessments of "boomerang kid" living arrangements », *Canadian Journal of Sociology*, 1998, vol. 23 n° 1, p. 21 à 46; M. Turcotte, « Les parents ayant des enfants adultes à la maison », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 2006, vol. 80, p. 2 à 12.
6. Mitchell, 1998.
7. Mitchell, 1998.
8. Mitchell, 1998.
9. Statistique Canada, *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit*, n° 96F0030XIF2001003 au catalogue; Mitchell, 2006.
10. Mitchell, 2006.
11. Goldscheider, Goldscheider, St. Clair et Hodges, 1999.
12. E. M. Gee, B.A. Mitchell et A.V. Wister, « Returning to the parental "nest": Exploring a changing Canadian life course », *Canadian Studies in Population*, 1995, vol. 22, n° 2, p. 121 à 144.
13. P. Beaupré, P. Turcotte et A. Milan. « Quand fiston quittera-t-il la maison? Transition du domicile parental à l'indépendance », *Tendances sociales canadiennes*, version en ligne, août 2006.
14. B.A. Mitchell, A.V. Wister et E.M. Gee, « Culture and co-residence: An exploration of variation in home-returning among Canadian young adults », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 2000, vol. 37, n° 2, p. 197 à 222.
15. Mitchell, Wister et Gee, 2000.

## Génération, âge au moment de l'enquête en 2001, année de naissance

Années s'étant écoulées depuis le premier départ	Génération X		Deuxième vague de baby-boomers		Première vague de baby-boomers		Guerre / dépression		
	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 64	65 à 69
	1972 à 1976	1967 à 1971	1962 à 1966	1957 à 1961	1952 à 1956	1947 à 1951	1942 à 1946	1937 à 1941	1932 à 1936
<b>Hommes</b>									
	<b>Probabilités</b>								
0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1	7,3	5,3	3,8	4,0	4,9	3,7	2,0	2,1	2,5
2	16,3	12,6	9,3	11,5	11,4	8,0	5,5	4,1	5,8
3	21,9	17,5	13,3	15,5	13,4	10,0	6,8	5,9	7,0
4	27,7	20,3	14,8	17,4	15,4	11,2	8,6	6,8	7,2
5	32,1	22,7	16,6	18,6	16,3	11,8	9,7	7,5	8,7
6	33,5	23,8	18,6	19,7	17,0	12,3	10,4	8,2	9,1
7	34,1	24,4	19,2	20,1	17,3	12,6	10,5	8,3	9,4
8	35,0	25,8	19,8	20,4	17,6	13,0	10,7	8,6	9,4
9	35,9	26,0	20,2	20,5	17,7	13,5	10,9	8,6	9,5
10	37,1	26,4	20,5	20,5	17,7	13,6	10,9	8,6	9,5
<b>Femmes</b>									
	<b>Probabilités</b>								
0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1	7,9	6,2	4,7	4,8	3,2	2,2	1,5	1,0	1,4
2	16,5	12,7	11,3	9,2	6,8	5,4	3,7	3,7	3,2
3	20,6	17,2	15,7	12,2	11,0	7,6	5,6	5,2	4,5
4	24,4	19,9	17,9	13,5	12,6	8,9	7,0	6,2	4,7
5	27,6	21,5	19,5	14,7	13,1	10,1	7,8	6,5	4,7
6	29,1	23,3	20,2	15,7	13,3	10,6	8,3	6,8	4,9
7	30,6	23,8	21,1	16,2	13,6	10,8	8,6	7,0	5,0
8	32,4	24,6	21,4	16,4	13,9	11,1	8,9	7,4	5,0
9	34,0	25,2	21,6	17,2	14,3	11,4	8,9	7,4	5,1
10		25,7	22,1	17,5	14,6	11,5	8,9	7,6	5,1

Source : Statistique Canada, tables de survie créées à partir des données de l'Enquête sociale générale de 2001.